

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

**Nom du produit:**  
**Scellant de fuite AirRepair® (partie A)**  
**Référence: 84191**

**Numéros d'identification du produit:** AR-KIT97, AR-KIT99 ou AR-XXX (où XXX est le code du paquet).

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Usages identifiés:** Scellant / résine adhésive, partie A du scellant à 2 parties

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur / Fabricant:

#### Polywater Europe BV

Zuidhaven 9-11 Unité B2

4761 CR Zevenbergen

Pays-Bas

Tél: +31 (0) 10 2330578

Courrier électronique: sds @  
polywater.com

#### American Polywater Corporation

11222 – 60<sup>th</sup> Street North

Stillwater, MN 55082 USA

Tél.: 1-651-430-2270

Courrier électronique:

sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

National Poison Information Centre (NVIC): +31 (0) 30 274 8888

(Utilisation professionnelle pour intoxication aigüe uniquement, Pays-Bas.)

Informations locales sur le contrôle du poison. **+33-(0)1-45 42 59 59**

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 de l'UE et le règlement WHS de l'Australie (2011).**

Skin Irrit 2 H315

Skin Sens 1 H317

Eye Irrit 2 H319

Aquatic Tox Chronic 2 H411

### 2.2 Éléments d'étiquette

**Contient:** Bisphénol A-épichlorhydrine polymère



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Attention

**Déclarations de danger:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

**Conseils de prudence:**

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau. EN CAS DE YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes.
P305 + P351 + P338	Enlevez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage.
P273	Évitez la diffusion dans l'environnement
P391	Recueillir le déversement.
P501	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

**3. Composition / Information sur les composants**

Composant	CAS #	EC #	Wt. %	Classification GHS / CLP
Bisphénol A-épichlorhydrine polymère	25068-38-6	500-033-5	30 - 50	Skin Irrit 2, H315 Skin Sens 1, H317 Eye Irrit 2, H319 Toxicité aquatique chronique, H411

**4. Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consulter un médecin.
<b>Inhalation (respiration):</b>	Si l'irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion (avaler):</b>	Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés**

Reportez-vous à la Section 11 pour plus d'informations.

**4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial requis.**

Pas d'information disponible.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction:**

Brouillard d'eau ou pulvérisation fine, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans oxygène suffisant.

**Décomposition et sous-produits dangereux:**

CO<sub>2</sub>, CO, phénolique. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable qui peut être toxique ou irritant.

**5.3 Conseils aux pompiers**

Portez un vêtement de protection complet, y compris un appareil de protection respiratoire autonome, à pression positive ou à pression. Le récipient scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Le brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir le conteneur exposé au feu afin d'éviter

l'accumulation de pression et l'auto-inflammation ou la rupture possibles. Le flux direct d'eau peut provoquer le feu.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler la zone. Utilisez un équipement de sécurité approprié.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Évitez le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement d'entrer dans les systèmes de drainage / égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

### 6.3 Méthodes de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à l'aide de vapeur ou d'eau chaude et savonneuse. Recueillir autant de matériel renversé que possible à l'aide d'outils sans étincelles et transférer dans un récipient. Sceller le récipient. Le matériau résiduel peut être éliminé avec du solvant.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manutention et entreposage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés de manière écologiquement sûre et conformément à la réglementation gouvernementale. Bien se laver après la manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel seulement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris des incompatibilités

Gardez les récipients frais, secs et éloignés des sources d'inflammation. Gardez les récipients et les cartouches coiffés et scellés. Protégez-vous du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés de manière écologiquement sûre et conformément à la réglementation gouvernementale.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique sur ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection personnelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient pas de composants avec des valeurs établies de limite d'exposition professionnelle (OEL).

Un niveau dérivé de non-effet (DNEL) de 12,25 mg / m<sup>3</sup> a été établi pour une inhalation aiguë. (ECHA EC No 1907/2006)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection respiratoire:

La ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Portez une protection respiratoire lorsque des effets indésirables, tels que des irritations respiratoires ou des gênes ont été observés. Utilisez un masque respiratoire ou un masque à gaz avec des cartouches pour les vapeurs organiques (approuvées par NIOSH ou CE) avec pré-filtre particulaire, P100 ou AP2.

#### Gants de protection:

L'utilisation de gants chimiquement résistants est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le nitrile (inclus dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL), le PVC. Utilisez un gant avec une classe de protection de 1 ou plus (temps de rupture supérieur à 10 minutes selon EN 374). REMARQUE: Le choix du gant spécifique pour l'application devrait expliquer d'autres produits chimiques dans l'environnement, les exigences physiques et la réaction potentielle de l'utilisateur au matériau des gants.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité recommandées.

**Autres équipements de protection:**

Utilisez une crème protectrice si le contact avec la peau est probable. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

**9. Physique et chimique****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence:</b>	Pâte noire ou noire.
<b>Seuil d'odeur:</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	Indisponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Indisponible
<b>Point de rupture:</b>	> 400 ° F /> 200 ° C (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indisponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Indisponible
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:</b>	Indisponible
<b>La pression de vapeur:</b>	Indisponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	> 1
<b>Gravité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	1,25 à 25 ° C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Indisponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol / eau:</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible

**9.2 Autres informations**

<b>Volatile (% en poids):</b>	0%
<b>Contenu VOC:</b>	0 g / l

**10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité:**

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normale.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

**10.4 Conditions à éviter:**

Évitez les températures élevées au-dessus de 300 ° C (572 ° F). La décomposition peut se produire au-dessus de 350 ° C (662 ° F). La génération de gaz lors de la décomposition peut entraîner une pression dans les systèmes fermés.

**10.5 Matières incompatibles:**

Acides ou bases forts (en particulier amines aliphatiques primaires ou secondaires), agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**Le CO<sub>2</sub>, le CO, les composés phénoliques et d'autres substances organiques peuvent être formés lors de la

combustion ou de la dégradation des températures élevées.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Le contact direct avec les matériaux ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

##### Contact avec la peau:

Ce produit présente un potentiel d'irritation de la peau modéré. Les personnes atteintes de troubles cutanés préexistants peuvent être plus susceptibles d'être irritées par la peau à partir de cette matière. Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut provoquer une sensibilisation cutanée.

##### Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

##### Inhalation (respiration):

La faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition improbable.

##### Ingestion:

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

##### Toxicité pour les animaux:

Bisphénol A Diglycidyl Ether: LD<sub>50</sub> (rat oral) > 15 000 mg / kg  
LD<sub>50</sub> (lapin dermique) 23 000 mg / kg

##### Risque d'aspiration:

Aucun danger d'aspiration n'est prévu.

#### Exposition chronique:

##### Toxicité pour la

##### reproduction:

Indisponible.

##### Mutagénicité:

Les résines à base d'éther diglycidyle du bisphénol A se sont révélées inactives lorsqu'elles sont testées par des tests de mutagénicité in vivo. Ces résines ont montré une activité dans le dépistage de mutagénicité microbienne in vitro et ont produit des aberrations chromosomiques dans des cellules cultivées de foie de rat. L'importance de ces tests pour les humains est inconnue.

##### Teratogénicité:

Indisponible.

##### Toxicité spécifique pour les organes cibles (STOT)

Indisponible.

##### Produits

##### toxicologiquement

##### synergiques:

Indisponible.

##### Statut cancérogène:

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérogène ou cancérogène probable par le NTP, le IARC ou l'OSHA, ni ses composants.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

#### Toxicité aquatique:

Bisphénol A Diglycidyl Ether: Peut être toxique pour les organismes aquatiques.  
LC<sub>50</sub> (96 h): 2 mg / l Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)  
Test semi-statique

Bisphénol A Diglycidyl Ether: CE<sub>50</sub> (48 heures): 1,8 mg / l Daphnia magna (invertébré)  
Test statique

Bisphénol A Diglycidyl Ether: ErC<sub>50</sub> (72 heures): 11 mg / l Algues d'eau douce (plantes aquatiques)  
Test statique

Valeur de la toxicité chronique:  
Daphnia magna (invertébré), 21 jours, nombre de progéniture, NOEC: 0,3 mg / l

Bisphénol A Diglycidyl Ether: Test semi-statique

<b>12.2 Persistance et dégradabilité:</b>	Sur la base de strictes directives de test de l'OCDE, ce matériau ne peut être considéré comme facilement biodégradable. La biodégradabilité dépend des conditions environnementales.
Bisphénol A Diglycidyl Ether:	Test de biodégradation de l'OCDE 302B 12% Biodégradation, exposition 28 jours
Bisphénol A Diglycidyl Ether:	Demande théorique en oxygène 2,35 mg / mg
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation:</b>	Le potentiel de bioconcentration est modéré.
<b>12.4 Mobilité dans le sol:</b>	Le potentiel de mobilité dans le sol est faible ...
<b>12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:</b>	Ce produit n'est ni une substance qui est PBT ou vPvB.
<b>12.6 Autres effets néfastes:</b>	Aucun connu.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans n'importe quel plan d'eau. Éliminer le produit conformément au Règlement national et local.

### 14. Information sur le transport

<b>POINT:</b>	Non réglementé
<b>Numéro UN:</b>	3077
<b>Nom d'expédition de l'ONU: Risque de catégorie et de filiale:</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, NSA (Bisphénol A) 9
<b>Groupe d'emballage:</b>	III
<b>ICAO / IATA-DGR:</b>	Non réglementé (voir la disposition spéciale A197)
<b>IMDG:</b>	Non réglementé (voir Code IMDG 2.10.2.7)
<b>ADR / RID:</b>	9
<b>Autre information</b>	Pour les envois de surface aux États-Unis: non réglementé.

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations / législation particulières à la sécurité, à la santé et à l'environnement pour la substance ou le mélange

##### Etats-Unis Fédéral et Etat

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

##### Union européenne

Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Le produit est conforme aux exigences de communication du Règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Il ne contient pas de substances très préoccupantes (SVHC). Le produit ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / EEC.

##### Canada

Tous les composants sont répertoriés sur l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RCR et le SDS contient toutes les informations requises par le RPC.

##### Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

**Juridiction locale / locale**

Être déterminé

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

**16. Autres informations**

**Abréviations et acronymes:**

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour les organes cibles

LD<sub>50</sub> = Dose Médiale Dérivée

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)

DSL = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = inventaire australien des substances chimiques

**Classification par mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H411 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

**Procédure de classification**

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 7 août 2017

**Numéro de révision:** 7 EU

**Remplace:** 21 juillet 2015

**Autre:** Anglais vers le français, 18 septembre 2017

**Indication des** Examiné avec des mises à jour de format mineures.

**changements:** Écrit conformément aux dispositions de l'Annexe II de REACH (UE no 453/2010) et du Règlement sur l'Australie WHS (2011). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont jugées fiables. Toutefois, le fournisseur ne garantit aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.